

Juin 2015

## **L'économie du partage Les biens communs L'économie de la gratuité**

Cette fiche regroupe un certain nombre de concepts différents, mais reliés par une philosophie commune : élargir le concept de croissance économique, orienté autour de la consommation et du profit, à la dimension du développement humain, pour mieux prendre en compte la qualité de vie et le bien vivre ensemble.

Cette nouvelle façon de concevoir une partie de l'économie reçoit un accueil très prometteur. C'est un point très important du volet sociétal du développement durable.

### **Un million de révolutions tranquilles**

Nous en voulons pour preuve les actions de millions de citoyens dans le monde, du Nord au Sud, démarrées au début des années 2000. Ces citoyens, qui n'attendent que peu de choses, sinon plus rien de leurs responsables politiques, se sont pris en main eux-mêmes. Ils ne sont pas issus de groupes marginaux, mais de classes pauvres ou moyennes bien intégrées, aspirant à vivre dans un monde plus juste. Leur but affiché est de favoriser un meilleur bien-être et la préservation de la nature, voire la survie d'un village, d'une ville ou d'une région dans certains cas. Ces expériences ont été synthétisées pour la première fois dans un ouvrage paru en 2012 sous le titre : « un million de révolutions tranquilles ». (Bénédicte Manier, éditions « les liens qui libèrent »)

Selon l'auteur du livre, il s'agit là d'un mouvement inédit, mené par une société civile lucide, ayant décidé de reprendre en main les enjeux qui la concernent et qui, des États-Unis à l'Inde, du Canada à la France, de l'Argentine au Japon, font émerger des solutions innovantes à la plupart des maux de la planète. Peu à peu, elle dessine les contours d'une société plus participative, plus solidaire, plus humaine, plus vivable.

Ces expériences citoyennes sont autant de laboratoires qui inspireront dans l'avenir les urbanistes, les architectes, les sociologues et les enseignants qui seront chargés d'adapter les villes aux nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales, pour les rendre plus vivables, plus économes en énergie et moins polluantes.

Fin 21015, à l'occasion de la négociation sur le climat qui se tiendra à Paris, nous assisterons à la sortie du film « demain », qui, si nous avons bien compris, sera le pendant sous forme de film du livre de Bénédicte Mannier : un million de révolutions tranquilles.

Dès 2012, on a vu se développer sur la toile de nouveaux réseaux sociaux fondés sur l'entraide, le partage, l'environnement, l'éco-consommation..., qui amplifièrent rapidement la communication sur ce phénomène et les évolutions.

Ces réseaux se nomment par exemple

- **Planète Attitude**, édité par le WWF-France, (lieu d'échanges et de débats pour la préservation de l'environnement et des espèces).
- **Newmanity** (pour construire une société plus humaine, plus écologique et plus responsable),
- **reWorld.com** (Plateforme originale qui permettait à tout un chacun de se réapproprier son pouvoir d'entraide. Son credo est « aider et être aidé »),
- **Les-vegetaliseurs.com**, (axé sur les thématiques environnementales, et la consommation responsable)
- **Causes.com** (le Facebook éthique et solidaire)
- **Tinkuy.fr** (partage des éco-gestes, des produits et des marques éco-responsables, du concret pour un monde plus responsable).
- **SustainAtWork.fr** (Communauté d'échange sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise : RSE)
- **hubwin-mamans.com** (réseau d'entraide aux mamans)
- **Etc.**

Il s'en crée de nouveaux tous les mois.

Depuis le début des années 2000, on voit également se développer des sites internet de dons, d'entraide, de partage, de troc de temps, de ventes de pièces détachées pour réparer au lieu de jeter, et, bien sûr, de revente d'objets encore utilisables. Les videgreniers rencontrent un succès croissant chaque année.

Il faut également citer le " Impact Journalism Day ", évènement annuel mondial, au cours duquel les plus grands journaux étrangers publient de belles feuilles sur des histoires qui donnent envie d'agir. Et elles sont nombreuses...

On retiendra que l'économie du partage et l'économie de la gratuité ne peuvent pas être classés autoritairement dans des catégories bien définies et bien séparées. Elles se recouvrent bien souvent.

## Les biens communs

Chacun de nous comprend qu'un certain nombre de services et de biens sont communs à toute l'humanité, et ne peuvent de ce fait devenir la propriété d'un groupe de personnes.

Il est urgent d'en dresser la liste, et de décider que ces biens communs ne sont pas privatisables, même si leur gestion peut prendre différentes formes.

Malheureusement dans tous les accords bilatéraux de libre échange négociés ou en cours de négociation, des dispositions incitent à privatiser tout ce qui peut être rentable, sans retour en arrière possible. Politique à courte vue, qui repose sur l'idée que l'ordre économique d'aujourd'hui est à tout jamais gravé dans le marbre. C'est ce qui explique notamment les réserves de la société civile et des élus locaux sur ces accords. Ce point est développé sous le volet économique du développement durable, dans le chapitre concernant la mondialisation.

On distingue habituellement les biens communs, les biens collectifs et les biens publics. Néanmoins, leurs définitions se recoupent partiellement, et le sujet est loin d'être épuisé. Nous nous limiterons ici aux seuls biens communs.

Les chercheurs établissent des typologies des biens communs selon qu'ils sont naturels ou culturels, matériels ou immatériels. Quelques exemples :

L'eau, l'air, les forêts, les terres cultivables, les océans, etc. sont des biens communs naturels.

La musique, les arts, les savoirs populaires, les savoirs traditionnels, etc sont des biens communs culturels.

Les biens communs de la connaissance tels que l'éducation, la science, l'Internet, les contenus des bibliothèques, les droits intellectuels, etc. sont des biens communs immatériels.

La biodiversité, le spectre électromagnétique, le réchauffement global, etc. sont des biens communs globaux

Ce classement est intéressant pour visualiser le concept, mais il faut immédiatement ajouter que la ressource ne constitue pas à elle seule le bien commun. Le bien commun c'est à la fois la ressource, et sa gestion.

Il y a bien commun chaque fois qu'une communauté de personnes est animée par le même désir de prendre en charge une ressource dont elle hérite ou qu'elle crée **et qu'elle s'auto-organise de manière démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité dans l'intérêt général et le souci du « bien vivre » ensemble et du bien vivre des générations à venir.**

On pourrait résumer en disant que le bien commun, avant d'être une chose, est une pratique sociale : Agir ensemble pour gérer et assurer la pérennité d'une ressource dans l'intérêt général. C'est pour cette raison que les biens communs sont très importants dans le volet sociétal du développement durable.

Source :

[http://wiki.remixthecommons.org/index.php/Itin%C3%A9raires\\_en\\_Biens\\_Communs#D.C3.A9finir\\_le\\_bien\\_commun](http://wiki.remixthecommons.org/index.php/Itin%C3%A9raires_en_Biens_Communs#D.C3.A9finir_le_bien_commun)

## **L'économie de la gratuité.**

L'économie de la gratuité est un très vieux débat. Elle n'est pas prise en compte dans le calcul du PIB, alors qu'en Europe on commence à calculer la croissance en y ajoutant les recettes de la prostitution et de la drogue ...

Où est la logique de cette situation, sachant que l'économie de la gratuité apporte une immense richesse en terme de qualité de vie, et de services rendus à la société et aux individus ?

Nous ne pouvons mieux faire que de reprendre ci-après le paragraphe du rapport Camdessus, remis en 2004 au Ministre de l'Intérieur de la France, et intitulé : « vers une nouvelle croissance pour la France. » Le sujet est très bien posé, et les propositions non moins claires. Il est vrai que dès ses premières lignes, le rapport soulignait qu'en 2002 à Johannesburg, plus de 100 chefs d'Etats avaient décidé de s'engager dans le développement durable, et que ce point est donc acquis....

## **Élargir la vie économique à la dimension de la gratuité**

Notre travail porte sur la partie de l'économie dont les effets sont mesurables sur la croissance, perçue et évaluée en termes financiers. Cette manière de mesurer la croissance ne prend donc que très indirectement en compte d'autres aspects de l'économie. Elle ignore une part importante de ce qui fait l'activité des personnes et la contribution au développement aussi bien personnel que collectif. Le travail éducatif des parents en est certainement un des exemples majeurs. Il est des formes d'activité tout à fait essentielles pour la vie en société dans les domaines les plus variés, qui n'apparaissent que très marginalement dans le PIB. La garde d'enfant par un tiers a un impact direct sur la mesure de la croissance. Lorsque ce travail est fait par un parent, il est ignoré. Et nul ne contestera qu'il s'agit là d'une tâche tout à fait essentielle. Le dévouement de bénévoles dans des domaines importants pour la vie en société, la sécurité routière ou des incendies, la protection de l'environnement par exemple, échappe également à cette forme de mesure du mieux vivre ensemble. Si l'on recherche la réalité de la croissance au niveau des personnes on s'aperçoit que les dimensions mesurables au plan financier sont loin d'être les seules et peut être même les principales. Il importe donc que le rôle du secteur non-marchand soit pleinement pris en compte dans un modèle de développement fondé sur la circularité entre efficacité économique et cohésion sociale.

C'est donc bien en termes de développement humain et pas seulement de croissance économique qu'il convient de penser. L'action publique, par la réglementation fiscale et administrative notamment, accompagne et peut accompagner davantage ce versant non marchand de l'économie. Il y aurait certainement lieu d'engager une réflexion sur la meilleure manière de faire plus de place au fur et à mesure de la réduction du temps de travail à l'enrichissement culturel et à la formation générale des personnes. La vie associative est un facteur tout à fait important de vitalité et de cohésion sociale. Elle doit être encouragée dès l'adolescence. Notre groupe considère qu'une politique globale pour une nouvelle croissance doit inclure une stratégie de valorisation de l'économie du don d'argent ou de temps, en parallèle avec la place qu'elle doit occuper dans nos relations avec les pays en développement.

Au-delà des déductions fiscales attachées aux dons financiers à des organisations reconnues d'utilité publique et autres, il y aurait lieu de se demander s'il ne faudrait pas définir d'autres formes de reconnaissance et d'encouragement de l'économie du don tels que mécénat, don de temps, etc.